

sous la direction de FRÉDÉRIC LENOIR et YSÉ TARDAN-MASQUELIER

# LE LIVRE DES SAGESSES

L'AVENTURE SPIRITUELLE DE L'HUMANITÉ

2002



# LA LOI ET LES OBSERVANCES

## « JE TE COMMANDE D'AIMER LE SEIGNEUR TON DIEU »

*Deutéronome*

- 11 Oui, ce commandement que je te donne aujourd'hui n'est pas trop difficile pour toi, il n'est pas hors d'atteinte.
- 12 Il n'est pas au ciel ; on dirait alors : « *Qui va, pour nous, monter au ciel nous le chercher, et nous le faire entendre pour que nous le mettions en pratique ?* »
- 13 Il n'est pas non plus au-delà des mers ; on dirait alors : « *Qui va, pour nous, passer outre-mer nous le chercher, et nous le faire entendre pour que nous le mettions en pratique ?* »
- 14 Oui, la parole est toute proche de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur, pour que tu la mettes en pratique.
- 15 Vois : je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur,
- 16 moi qui te commande aujourd'hui d'aimer le Seigneur ton Dieu, de suivre ses chemins, de garder ses commandements, ses lois et ses coutumes. Alors tu vivras, tu deviendras nombreux, et le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays où tu entres pour en prendre possession.
- 17 Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir,
- 18 je vous le déclare aujourd'hui : vous disparaîtrez totalement, vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où tu vas entrer pour en prendre possession en passant le Jourdain.
- 19 J'en prends à témoin aujourd'hui contre vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance,
- 20 en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à lui. C'est ainsi que tu vivras et que tu prolongeras tes jours, en habitant sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

*Deutéronome 30,11-20, traduction TOB.*

Le thème central du livre du *Deutéronome* se trouve dans l'exhortation, adressée à Israël et plusieurs fois répétée, à apprendre et à mettre en pratique la loi divine. Pour les auteurs du *Deutéronome*, cette loi n'est cependant pas une abstraction : au contraire, la loi divine se concrétise dans de multiples domaines de la vie humaine, comme le montre le recueil de lois présenté aux chapitres 12-26. La diversité et la complexité de la loi se manifeste également dans les nombreux termes que les auteurs du *Deutéronome* emploient pour signifier la volonté divine : commandements, coutumes, prescriptions, témoignages, etc.

La première édition du *Deutéronome* a vu le jour à la cour de Jérusalem, au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère ; cette édition est largement inspirée par les traités de vassalité assyriens, dont elle reprend plusieurs motifs (voir pour plus de détails le commentaire de Dt 6,4-9). Toutefois, les auteurs du *Deutéronome* primitif prennent également le contre-pied de leur modèle littéraire, puisque le *Deutéronome* ne fait aucune mention du roi assyrien mais exige de ses destinataires l'obéissance exclusive du Dieu d'Israël. Cette obéissance se concrétise précisément, dans le *Deutéronome*, par la mise en pratique de la loi divine révélée au peuple par l'intermédiaire de Moïse.

Le livre a ensuite connu une longue histoire rédactionnelle. Il est probable que le chapitre 30 a constitué, à un moment donné de la formation du livre, sa conclusion, les chapitres 31-34 ayant été ajoutés plus tard.

Le *Deutéronome* 30, 11-20 se divise en deux grandes parties. Les versets 11-14 insistent sur la proximité et le caractère éminemment accessible de la loi divine, alors que les versets 15-20 concluent la lecture du *Deutéronome* en plaçant le lecteur devant un choix décisif.

Il est significatif que notre passage s'ouvre par le constat que l'homme peut accomplir la loi, et que celle-ci n'est ni trop difficile ni trop éloignée de lui. Si dans le *Pentateuque* — comme traditionnellement dans le Proche-Orient ancien — la loi est d'origine divine, la médiation mosaïque a rendu celle-ci proche de l'homme. Il n'est donc pas besoin d'aller au-delà des mers pour chercher les lois d'autres peuples. Au contraire, chaque Israélite a un accès personnel et immédiat à cette loi, puisqu'elle est dans sa bouche et dans son cœur (v. 15). La loi fait donc partie de l'identité de chaque Israélite, et elle est transmise de génération en génération.

Toutefois, le *Deutéronome* souligne immédiatement que cette transmission de la loi ne se réalise pas de manière automatique : chacun est appelé à choisir s'il veut ou non vivre conformément à cette voie. Et pour le *Deutéronome*, il s'agit là d'une alternative tout à fait vitale (30, 15.19). L'idée d'un choix entre la vie et la mort provient de la tradition sapientiale (voir Pr 11, 19 ; 12, 27, etc.). L'auteur du chapitre 30 l'applique ici à la décision de l'homme quant à l'observance de la loi (deutéronomique). Alors que la fidélité aux commandements divins garantit la vie et le bonheur,

le rejet de cette loi signifie pour Israël la destruction et la perte de sa terre. Le verset 18 annonce en effet déjà la déportation du peuple juif à Babylone, décrite à la fin du second livre des Rois (voir chap. 24 et 25). On notera que l'observance de la Loi devient le symbole même de la vénération monothéiste (voir v. 16.19-20) : c'est pourquoi la désobéissance à la loi est assimilée, dans notre passage, au culte des autres dieux (v. 17).

L'appel aux témoins (v. 19) confère un caractère juridique à ce passage. Ce motif s'explique aisément par l'influence du langage des traités de vassalité qui, à l'instar du *Deutéronome*, se terminent par des bénédictions et des malédictions qui sanctionnent les comportements (conformité ou non-conformité) adoptés face aux exigences de la loi. Toutefois ici les témoins ne sont pas des divinités, comme c'est le cas dans les documents assyriens : désormais, ce sont la terre et le ciel, autrement dit l'univers entier, qui deviennent les témoins du choix de chaque individu. Selon la théologie deutéronomique, l'homme prend librement ses décisions et est responsable de ses actes. D'où l'exhortation finale : choisis la vie ! Choisir la vie, c'est choisir Yahvé et ses commandements ; par ce choix, le lecteur s'inscrit dans la longue histoire de son peuple, qui, selon le verset 20 (un ajout secondaire dû à un commentateur ultérieur), débute avec la promesse divine faite aux patriarches.

Thomas RÖMER